

CQP Enquêteur Civil

RNCP34531 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	320, 128
Formacode(s)	15004, 13254
Code(s) ROME	M1404, M1401
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3301 — Personnel des prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire
Date d'enregistrement	30/03/2020
Date d'échéance	30/03/2025

Certificateur(s)

FEDERATION NATIONALE DE L'INFORMATION D'ENTREPRISE DE LA GESTION DE CREANCES ET DE L'ENQUETE CIVILE · SIRET : 41808625200040

FEDERATION NATIONALE DE L'INFORMATION D'ENTREPRISE DE LA GESTION DE CREANCES ET DE L'ENQUETE CIVILE · SIRET : 41808625200057

CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ABCISS CONSEIL ET DEVELOPPEMENT	40457637300033	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEUR AGENT RECHERCH PRIVES	53429800500016	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'enquête civile consiste à localiser une personne physique ou morale et à déterminer son environnement économique, pour le compte de mandants. Ces investigations portent principalement sur des éléments du type état civil du client, adresse, coordonnées téléphoniques, sources de revenus, partenaires bancaires, patrimoine et solvabilité mais également ayants-droit ou notaires dans le cadre d'une succession.

L'obtention de la carte professionnelle d'enquêteur civil, délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité), est un préalable indispensable à l'exercice du métier d'enquêteur civil. La délivrance de cette carte professionnelle est soumise à des conditions de moralité (casier judiciaire notamment) ainsi qu'à des conditions d'aptitudes professionnelles.

ACTIVITÉS VISÉES

L'enquêteur civil effectue des recherches dans le cadre d'un mandat, pour le compte d'un mandant justifiant d'un intérêt dans le respect de la réglementation.

Ces recherches concernent des informations relatives à des individus et peuvent porter sur des coordonnées, leurs situations patrimoniales, bancaires et professionnelles, des informations relatives à leur filiation et toute autre

information personnelle qui serait nécessaire au mandant. Dans le respect du cadre réglementaire et de procédures établies, l'enquêteur civil exploite des informations qu'il collecte dans des bases de données publiques ou mises à sa disposition (internes, internet, autres...). A partir des informations à sa disposition, il collecte et fiabilise les informations nécessaires au mandant par le biais de techniques d'investigations à distance (téléphone, internet, etc.).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Effectuer des recherches dans des bases de données publiques ou privées via l'outil informatique afin de collecter des informations concernant une personne physique dans le cadre d'un mandat confié par un client (3 compétences) ;

Effectuer des enquêtes par téléphone auprès de tiers afin de recueillir les éléments demandés dans le cadre du mandat

Analyser les éléments recueillis au cours de l'enquête afin d'orienter ses recherches sur les pistes pertinentes et en optimisant la gestion de ses ressources, en particulier le temps

Rendre rapport de ses recherches au mandant en transmettant les éléments demandés dans le respect des réglementations informatique et liberté et de l'enquête civile

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Recherche de personnes physiques et morales

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Enquêteur civil, chargé de recouvrement...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'enquêteur civil est réglementée par le Code sécurité intérieure livre VI – Titre II.

L'accès au poste d'enquêteur civil est soumis à l'agrément par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de sécurité).

Cet agrément est délivré sous réserve que le candidat réponde aux exigences de l'article L622-19 du Code de Sécurité Intérieure, notamment en matière de formation.

L'entrée en formation est soumise à une autorisation préalable du CNAPS (article L622-21 du CSI).

La formation ne peut être délivrée que par un organisme agréé par le CNAPS et certifié (article L625-2 du CSI).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 560 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	38 804
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit avoir exercé une activité professionnelle dans le domaine de la sécurité (privée ou publique), de la vente par téléphone ou de l'enquête téléphonique pendant au moins 12 mois.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Un professionnel de l'enquête civile représentant les employeurs et n'appartenant pas à l'entreprise dont dépendent les candidat

Un professionnel de l'enquête civile représentant les salariés et n'appartenant pas à l'entreprise dont dépendent les candidat

Une personne appartenant à l'organisme de formation délivrant la certification

Base légale

Date de décision	30/03/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/03/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	29	0	72 %	—
2017	37	0	73 %	—

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40250

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34531/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
Parcours menés à terme	5
Taux d'achèvement	83 %
Période	01/2023 – 02/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
----------------------	---

Montant total engagé	22 176 €
Coût moyen par dossier	3 696 €
Durée moyenne	154 h
Période	12/2022 – 12/2024
France compétences	76 %
Régions	12 %
France Travail	7 %
Reste à charge titulaire	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.